

AVIS DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du CONSEIL MUNICIPAL se tiendra le :

JEUDI 4 AVRIL 2024 A 18H30

Mairie – Salle du conseil municipal

Ordre du Jour :

Conseil municipal :

1. Approbation du Procès-Verbal du CM du 7 mars 2024,
2. Installation d'un nouveau conseiller municipal et modification du tableau des élus,

Finances – Budget :

3. Approbation des Comptes de Gestion 2023,
4. Approbation du Compte Administratif 2023,
5. Fongibilité des crédits budgétaires dans le cadre de l'application de la nomenclature comptable M57 pour l'exercice 2024,
6. Vote des subventions 2024 aux associations,
7. Vote du Budget Primitif 2024,
8. Créances admises en non-valeur,

Patrimoine :

9. Convention de veille et de stratégie foncière entre la commune de Gillonnay, la communauté de communes de Bièvre Isère et l'EPORA (Etablissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes),

Affaires générales :

10. Désignation d'un référent « frelons asiatiques »,
11. Autorisation de signature d'une convention avec le Centre de Gestion de l'Isère chargé de désigner un ACFI (Agent Chargé de la Fonction d'Inspection) missionner pour contrôler l'application des règles d'hygiène et de sécurité,
12. **Questions diverses.**

